

LE CARACTERE EXCEPTIONNEL DE L'ARBRE DE NOEL 2020

Cette année et exceptionnellement, l'arbre de Noel s'étend tant au niveau des montants alloués que des tranches d'âges touchées.

En effet, la crise sanitaire que nous avons tous connue a bouleversé la programmation de l'action sociale de l'Oise.

Ainsi, la sortie au parc d'attractions Asterix a été annulée.

C'est pourquoi les enfants de 0 à 12 ans* et de 13 à 14 ans* verront cette année leurs montants alloués pour les cadeaux de l'arbre de Noel revalorisés de 10 euros.

De plus, les enfants de 15 à 17 ans* auront droit, cette année, à une e-cado carte dématérialisée d'un montant de 30 euros.

**Les âges s'entendent au 31/12/2020.*

Je rappelle le caractère exceptionnel de cette évolution ; le but étant que, sur cette année particulière, les enfants profitent de l'action sociale comme ils en auraient eu le droit sur une année ordinaire.

Bien cordialement.

La Déléguée de l'action sociale Aisne et Oise
Sous-direction des politiques sociales et conditions de travail

Cité administrative – Porte G – 02000 LAON

Tél : 06 64 68 58 47 – 03 23 26 75 31

www.economie.gouv.fr



Secrétariat
général

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer
dans son coude



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades



Porter un masque quand
on est malade